PROGRAMME DE FORMATION INITIALE

Acteur prévention des risques liés à l'activité physique secteur industrie, bâtiment, bureau, commerce

ACTEUR PRAP IBC

ARCHIVITAL

Public :
Salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, bureau et du commerce.

Prérequis :
Aucun

Objectif :
- Connaître les risques de son métier et comprendre l'intérêt de la prévention
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque et à sa prévention

Durée :
2 jours (14 heures)

Contenu :

Cerner le dispositif PRAP dans sa globalité
- Définition de la prévention et rôle de l'acteur PRAP
- Présentation des différents acteurs de la prévention
- Les enjeux de la prévention

Identifier la place de l'activité physique dans l'activité professionnelle
- Les notions d'AT/MP
- Les notions de danger, de risque et de dommage

Comprendre le corps humain et les risques d'atteinte à la santé
- Les notions de base d'anatomie/physiologie
- Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences

Analyser sa propre situation de travail et dégager des pistes de solution
- La notion de situation de travail
- Description des sollicitations du corps dans son activité
- Les déterminants de cette activité
- L'élaboration et la communication des pistes de solution

Mise en situation des principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Intégrer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Application sur le poste de travail

Méthodes et outils :
La formation alterne exposés théoriques, études de cas issues de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur un plan d'action personnalisé.

Mode de validation :
Un certificat d'acteur PRAP IBC est délivré aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation certificatives.
Pour conserver sa certification, l'acteur PRAP IBC doit participer à une formation de « Maintient et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 7h (1 jour) par période de 24 mois.

Modalités de la formation :
Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours non consécutifs (1 jour + 1 jour)
Effectif : Jusqu'à 10 stagiaires

Intervenant
L'encadrement de la formation est assuré par un formateur PRAP certifié par le réseau prévention

Jour 1	
9h00 - 12h30	Ouverture de la formation Présentation du formateur, des stagiaires, recueil des attentes Objectifs de la formation Présentation du dispositif et rôle des différents acteurs Les enjeux de la prévention Les risques du métier
13h30 - 17h00	Anatomie, physiologie, pathologie Limite du fonctionnement du corps humain Observation et analyse de situation de travail à l'aide de la grille outil Consignes intersession

INTERSESSION
Analyse d'une situation de travail dangereuse réelle à l'aide de la grille outil

Jour 3	
9h00 - 12h30	Présentation par les apprenants et débriefing par le formateur sur le travail intersession Recherche des propositions d'amélioration La remontée des informations
13h30 - 17h00	Les PSPEE (Principes de Sécurité Physique et d'Economie d'Effort) Mise en pratique au poste de travail Epreuve certificative Bilan de fin de formation